



PRÉFÈTE D'INDRE- ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MOBILISATION CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Tours, le 7 juil. 2022

Face à la hausse préoccupante du nombre de morts sur les routes d'Indre-et-Loire au premier semestre, une réunion de l'ensemble des acteurs de la sécurité routière s'est tenue ce jeudi 7 juillet 2022, associant des représentants de la préfecture, du parquet, des forces de sécurité intérieure, des sapeurs-pompiers et du conseil départemental.

Les éléments d'analyse partagés au cours de cette réunion confirment le caractère exceptionnel du phénomène observé en Indre-et-Loire : avec 29 personnes tuées sur les routes au cours des six derniers mois, le premier semestre de l'année 2022 est le plus meurtrier de la décennie dans le département. Si l'on observe une tendance à la hausse sur l'ensemble du territoire national, les données départementales n'en restent pas moins supérieures aux moyennes nationales.

Les causes des accidents mortels survenus dans le département sont multiples, mais nombre d'entre-eux sont liés à des conduites à risques et auraient pu être évités. La violation des règles du code de la route, les excès de vitesse, la conduite sous l'emprise de l'alcool ou de produits stupéfiants sont ainsi impliqués dans la majorité des 25 accidents mortels déplorés. Ces accidents ont touché tous les secteurs du département et tous les types de voiries, sans qu'aucun axe particulièrement accidentogène n'ait pu être identifié.

Cette hausse de la mortalité sur les routes intervient alors que les autres indicateurs de la sécurité routière sont plutôt orientés à la baisse. Le nombre d'accidents corporels est en nette amélioration sur cinq ans (310 accidents corporels au premier semestre 2022 contre 394 au premier semestre 2017), ainsi que le nombre de blessés (367 en 2022 contre 488 en 2017) ou d'hospitalisations (84 en 2022 contre 160 en 2017). La surmortalité observée cette année est donc plutôt liée à une hausse de la gravité et de la violence de certains chocs, plutôt qu'à une augmentation générale de l'accidentalité. Les mois de mai et juin ayant été particulièrement meurtriers, une explication conjoncturelle n'est pas non plus à exclure.

Face à cette situation, les participants ont arrêté le plan d'action suivant :

- **renforcement des actions de prévention**, dès ce samedi 9 juillet à l'occasion des départs en vacances, afin de rappeler aux automobilistes les dangers qu'ils courent et font courir aux autres en adoptant des conduites à risques ;
- **multiplication des contrôles routiers** dans tous les secteurs du département, avec une réorientation d'une partie des moyens dédiés aux axes autoroutiers vers la voirie départementale et communale et une vigilance particulière pour les infractions liées à l'alcool, aux stupéfiants et à l'usage du téléphone au volant ;
- **mise à l'étude de l'implantation de nouveaux radars** fixes et mobiles, tronçons et embarqués ;
- **lancement d'un groupe de travail opérationnel** chargé de tirer les conclusions de chaque accident mortel, d'étudier les signalements concernant l'état de la voirie et de faire des propositions pour améliorer le niveau général de la sécurité routière dans le département.

Marie LAJUS, préfète d'Indre-et-Loire, s'associe avec l'ensemble des partenaires à la peine des familles endeuillées par un accident de la circulation et invite chacun à faire prendre de prudence sur les routes.

Contact presse

Emerentia FOUQUET / Coralie LELOUP
Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06
Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr